

## Surveillance épidémiologique en Alsace

Point de situation au 18 juin 2014, n°2014-12, Semaine 23-24

A partir de ce bulletin, la Cellule de l'InVS en région (Cire) Lorraine-Alsace vous propose une surveillance de l'asthme et des allergies ainsi que des pathologies liées à la chaleur. Depuis le 1er juin, le système d'alerte canicule et santé (SACS) est activé. Un encart sur ce sujet vous est proposé page 6 ainsi qu'un suivi des températures par département.

### | Sommaire |

Surveillance non spécifique :	
- activité des associations SOS Médecins de Strasbourg et de Mulhouse.....	2
- mortalité en Alsace .....	2
Surveillance par pathologie :	
- allergie.....	3
- asthme.....	4
- pathologies liées à la chaleur.....	5
Suivi des températures par département .....	6
Présentation du Système d'alerte canicule et santé (SACS) .....	6
Pour approfondir .....	7
Partenaires de la surveillance en Alsace .....	7
Modalités de signalement à l'ARS d'Alsace, pôle VGAS .....	7

### | Faits marquants |

- ⇒ Depuis 4 semaines, l'activité liée aux allergies reste élevée pour l'association SOS Médecins de Strasbourg. Cette tendance est moins marquée pour l'association de Mulhouse.
- ⇒ D'après le bulletin du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), l'Alsace, comme la majorité de la France, est en risque allergique très élevé vis-à-vis des pollens de graminées.
- ⇒ En semaine 24, une augmentation du nombre de diagnostics d'asthme est observée pour l'association de Strasbourg mais pas pour celle de Mulhouse.
- ⇒ La part d'activité due aux pathologies liées à la chaleur a nettement augmentée en semaine 24 pour les deux associations d'Alsace, mais le phénomène a été plus marqué pour celle de Strasbourg. Par rapport aux années 2012 et 2013, les proportions observées en semaine 24-2014 restent dans les variations attendues lors de période de chaleur.

## | Activité en médecine de ville (Sources : SOS Médecins Strasbourg et Mulhouse) |

		Semaine			
		S21-14	S22-14	S23-14	S24-14
SOS Médecins Strasbourg 67	Dtot	1184	1413	1241	1512
		→	→	→	→
	D<1	42	59	51	58
		→	↗	→	→
	D>75	152	177	171	185
	→	→	→	→	
	Dhsop	77	83	87	95
		→	→	→	→
		Semaine			
		S21-14	S22-14	S23-14	S24-14
SOS Médecins Mulhouse 68	Dtot	576	656	557	618
		→	→	→	→
	D<1	23	41	32	46
		→	→	→	→
	D>75	44	48	48	47
	→	→	→	→	
	Dhsop	32	33	45	32
		→	→	→	→

Malgré une activité un peu plus importante en semaine 24 (probablement liée au lundi de Pentecôte et belles journées) pour l'association SOS Médecins de Strasbourg, l'alarme statistique n'a pas détecté de hausse significative par rapport aux 3 semaines précédentes pour les différents indicateurs suivis. Au cours des dernières semaines, les indicateurs restent stables aussi pour l'association de Mulhouse.

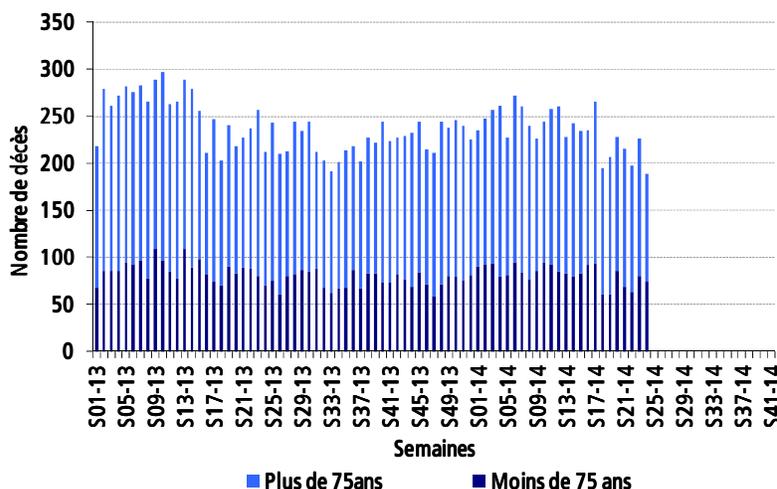
### Légende des tableaux :

Dtot = total de consultations  
D<1 = total de consultations pour des enfants de moins de 1 an  
D>75 = total de consultations pour des adultes de plus de 75 ans  
Dhosp= nombre d'hospitalisations après consultation

↗	Augmentation significative par rapport aux 3 semaines précédentes
→	Stabilité par rapport aux 3 semaines précédentes
↘	Diminution significative par rapport aux 3 semaines précédentes
☹	Données insuffisantes pour calculer la tendance

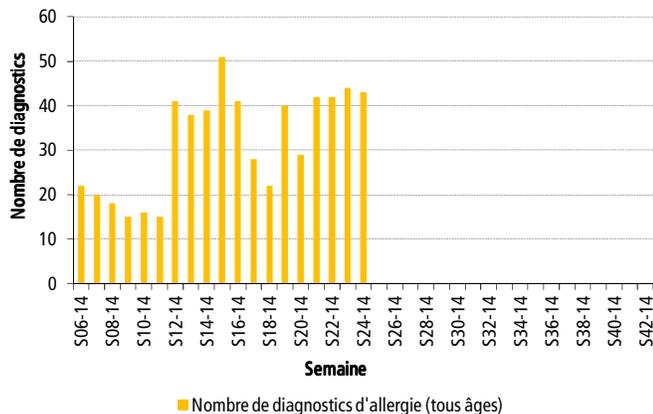
## | Mortalité en Alsace |

| Figure 1 | Nombre hebdomadaire de décès en fonction de l'âge depuis la semaine 01-13 ( Source : Insee )

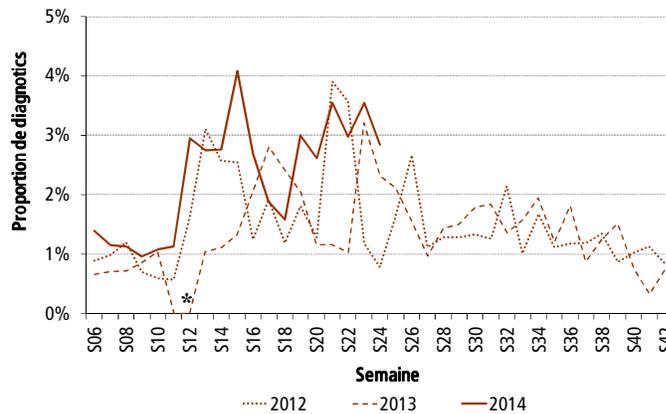


En Alsace, d'après les données disponibles, on ne note pas d'augmentation inhabituelle de la mortalité. Les délais de transmission des données relatives aux décès étant supérieurs à 7 jours, les données de la semaine 24 **sont incomplètes et donc non interprétables**.

| Figure 2 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)

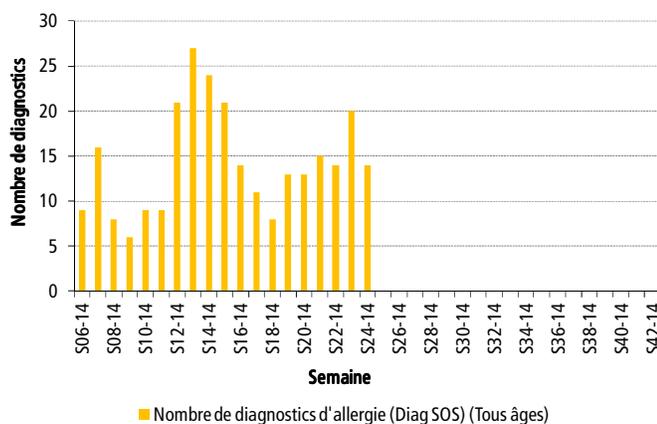


| Figure 3 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)

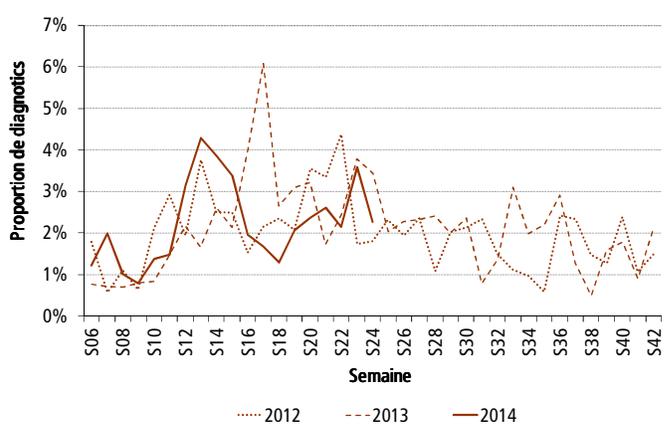


\* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

| Figure 4 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)



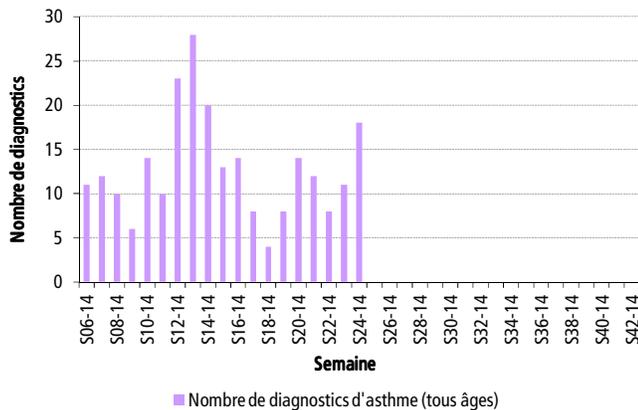
| Figure 5 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)



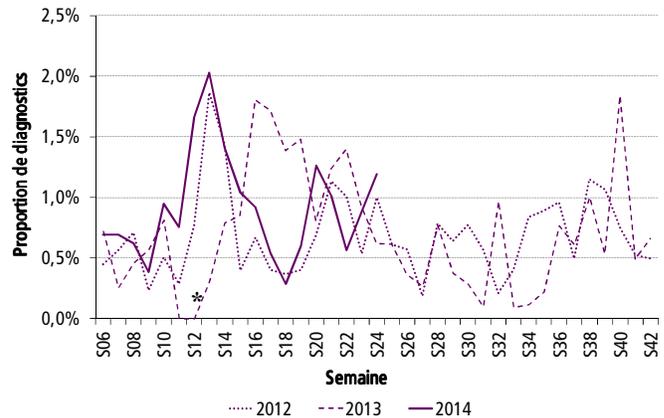
Depuis 4 semaines, le nombre de diagnostics d'allergie posés par les médecins de l'association de Strasbourg est élevé (entre 44 et 42 diagnostics hebdomadaires). Pour l'association SOS Médecins Mulhouse, ce nombre de diagnostics est monté à 20 en semaine 23 mais il est redescendu à 14 la semaine suivante.

Durant les deux dernières semaines, cette pathologie représente entre 3 et 3,5 % de l'activité de l'association de Strasbourg. Pour celle de Mulhouse, la part d'activité est de 3,6 % en semaine 23 et de 2,3 % en semaine 24.

| Figure 6 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'asthme tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)

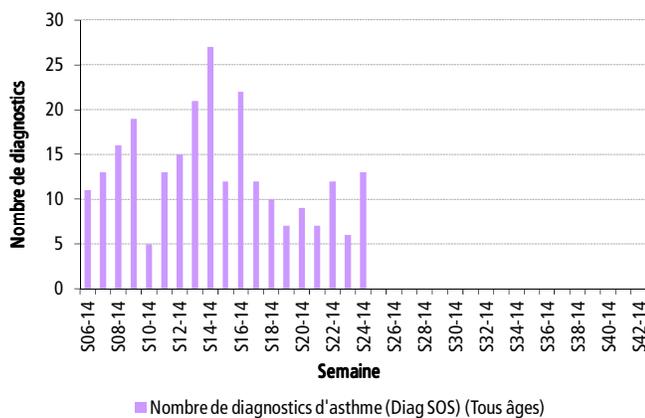


| Figure 7 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)

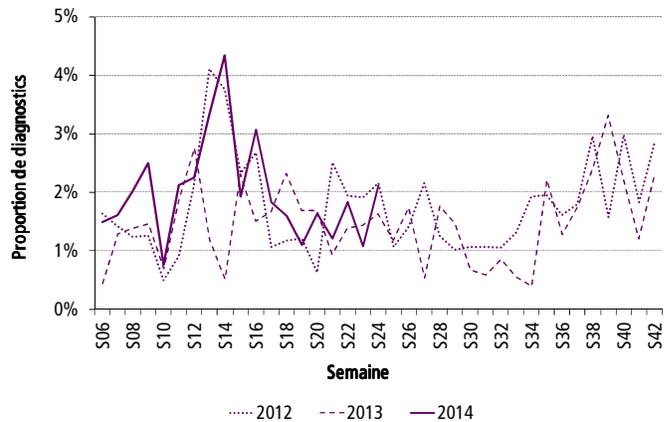


\* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

| Figure 8 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'asthme tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)



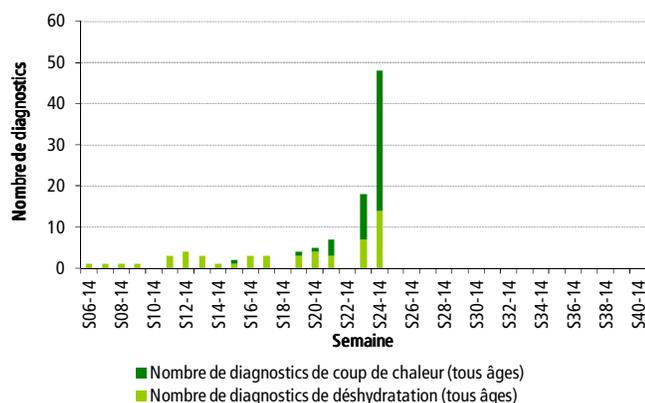
| Figure 9 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)



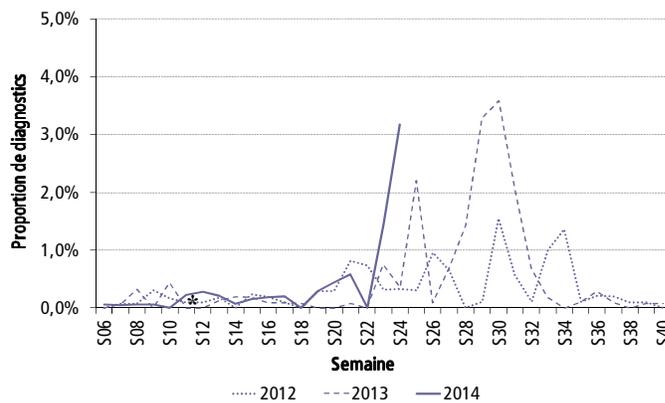
En semaine 24, le nombre de diagnostics d'asthme posés par les médecins de l'association de Strasbourg est de 18 et celui posés par SOS Médecins Mulhouse est de 13.

La part d'activité liée à cette pathologie est de 1,2 % pour Strasbourg et de 2,1 % pour l'association de Mulhouse. Ces valeurs restent dans les fluctuations habituelles pour cette période de l'année.

| Figure 10 | Nombre hebdomadaire de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)

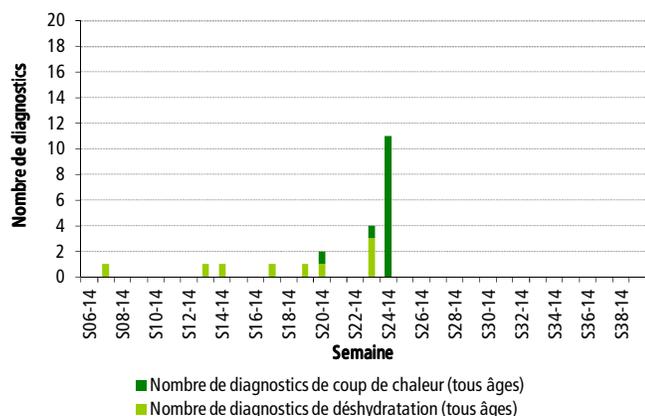


| Figure 11 | Proportion de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)

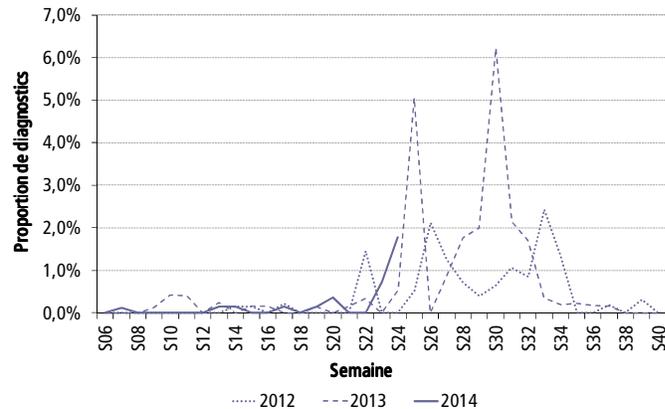


\* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

| Figure 12 | Nombre hebdomadaire de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)



| Figure 13 | Proportion de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)

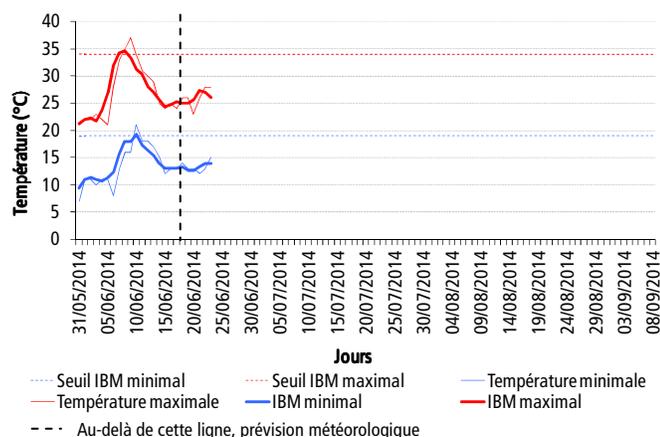


En semaine 24, une augmentation des pathologies liées à la chaleur est observée pour les deux associations de la région mais ce phénomène a été un plus marqué pour l'association de Strasbourg avec 34 diagnostics de coup de chaleur et 14 de déshydratation. Il est à noter que l'augmentation est majoritairement liée aux diagnostics de coup de chaleur.

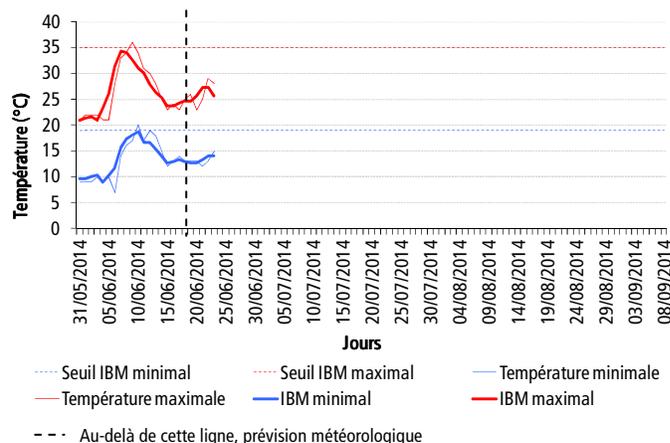
Durant cette même semaine, les déshydratations et coups de chaleur ont représenté 3,2 % de l'activité de l'association SOS Médecins de Strasbourg et 1,8 % de celle de Mulhouse. Par rapport aux années 2012 et 2013, les proportions observées en semaine 24-2014 restent dans les variations attendues lors de période de chaleur.

## | Suivi des températures par département |

| Figure 14 | Température et indices biométéorologiques à Strasbourg (67) depuis le 31/05/2014 (Source : Météo France)



| Figure 15 | Température et indices biométéorologiques à Colmar (68) depuis le 31/05/2014 (Source : Météo France)



## | Présentation du Système d'alerte canicule et santé (SACS) |

Le **Système d'alerte canicule et santé (SACS)** repose sur l'évaluation concertée des risques météorologiques par Météo France et des risques sanitaires par l'Institut de veille sanitaire (InVS). L'objectif de ce système de surveillance est d'identifier avec anticipation une vague de chaleur susceptible d'avoir un impact sanitaire majeur, afin de permettre la mise en place de mesure de prévention et de gestion de l'évènement. La surveillance d'indicateurs sanitaires permet d'apprécier cet impact éventuel.

Cette évaluation des risques permet à l'InVS de recommander aux pouvoirs publics l'activation des différents niveaux du **Plan national canicule (PNC)**. Celui-ci comporte 4 niveaux :

- **Niveau 1 - veille saisonnière**, déclenché automatiquement du 1<sup>er</sup> juin au 31 août ;
- **Niveau 2 - avertissement chaleur**, répond au passage en jaune de la carte de vigilance météorologique ;
- **Niveau 3 - alerte canicule**, répond au passage en orange de la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché par les préfets de département ;
- **Niveau 4 - mobilisation maximale**, répond au passage en rouge de la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché au niveau national par le premier ministre, sur un avis du ministre chargé de l'intérieur et du ministre chargé de la santé, en cas de canicule intense et étendue sur une large partie du territoire associée à des phénomènes dépassant le champ sanitaire (sécheresse, délestage électrique, saturation des chambres funéraires, etc.)

Les seuils des indicateurs biométéorologiques (IBM) définis pour chaque département de la région Alsace (en °C) sont :

Département	Seuil IBM min	Seuil IBM max
Bas-Rhin	19	34
Haut-Rhin	19	35

L'analyse de l'impact sanitaire est effectuée à partir d'une liste d'indicateurs de morbidité et de mortalité ayant été jugés les plus pertinents en termes de lien démontré avec la chaleur, de réactivité et de qualité de données. Cette analyse peut avoir lieu à l'échelle nationale, régionale ou départementale et son pas de temps varie selon le niveau du PNC :

- Niveau 1 et 2, pas d'analyse spécifique au-delà de la surveillance syndromique mise en œuvre en routine par l'InVS;
- Niveau 3, analyse quotidienne (jours ouvrés et non-ouvrés) à l'échelle France métropolitaine, analyse quotidienne en jours ou vrs à l'échelle régionale et deux fois par semaine à l'échelle départementale;
- Niveau 4, analyse quotidienne (jours ouvrés et non-ouvrés) quelque soit l'échelle géographique.

Pour en savoir plus :

[http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/05/cir\\_35274.pdf](http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/05/cir_35274.pdf)

<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Climat-et-sante/Chaleur-et-sante/Systeme-d-alerte-canicule-et-sante>

## | Pour approfondir |

Sur le site internet de l'InVS:

- [Bulletin hebdomadaire international \(BHI\)](#)
- [Bulletin national d'information du système de veille sanitaire SOS médecins](#)

Sur le site internet du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) : [Bulletin allerge pollinique](#)

## | Partenaires de la surveillance en Alsace |

**Nous remercions l'ensemble de nos partenaire régionaux :**

- l'Insee et Services d'état-civil des mairies;
- Météo France;
- l'Agence Régionale de Santé d'Alsace;
- les associations SOS Médecins de Strasbourg et Mulhouse.

## | Modalités de signalement à l'ARS Alsace, pôle VGAS |

Les signalements transmis au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout évènement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Tous signalement peut se faire par **téléphone au numéro unique : 03 88 88 93 33**

Ainsi que par une notification écrite :

- par **fax au 03 59 81 37 19**
- par mail à l'adresse suivante : [ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr](mailto:ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr)

### Directeur de la publication :

Anne Bruant-Bisson,  
Directrice générale par intérim de  
l'Institut de veille sanitaire

### Rédactrice en chef :

Christine Meffre,  
Responsable de la Cire Lorraine-Alsace

### Comité de rédaction :

Virginie Bier  
Oriane Broustal  
Sophie Raguét  
Isabelle Sahiner  
Lucie Schapman

### Diffusion

Cire Lorraine-Alsace  
ARS Lorraine  
Immeuble « Les Thiers »  
CO n°71  
4 rue Piroux  
54036 Nancy Cedex

Mail : [ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr)  
Tél. : 03.83.39.29.43  
Fax : 03.83.39.28.95

*Si vous souhaitez être destinataires du point épidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par mail à [ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr)*